

**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES
À L'USAGE DES CITOYENS FRANÇAIS**
(code électoral, articles L. 2 à L. 40)



N° 12669 * 01

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)

1. ÉTAT CIVIL

NOM :

Indiquer le nom de jeune fille pour les femmes mariées

NOM MARITAL (facultatif) :

PRÉNOM(S) :

SEXE : M F

NÉ(E) LE : / / À (commune) :

Pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer aussi l'arrondissement

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

PAYS :

Demande son inscription sur la liste électorale de la commune de :

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

2. SITUATION DU DEMANDEUR

• **Cocher la case correspondant à votre situation :**

- **Situation 1** : première inscription sur les listes électorales d'une commune française
- **Situation 2** : demande d'inscription en cas de **déménagement à l'intérieur d'une même commune française ou d'un même arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**
- **Situation 3** : demande d'inscription en cas de **changement de commune d'inscription ou en cas de changement d'arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**

Dans ce cas, indiquer impérativement le précédent lieu d'inscription :

COMMUNE :

Pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer l'arrondissement

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

• **Pour les personnes également inscrites à l'étranger sur une liste électorale consulaire et qui souhaitent que l'inscription sur la liste électorale de la nouvelle commune entraîne la radiation de cette liste électorale consulaire, préciser :**

- Ambassade ou poste consulaire :

- Pays :

3. COORDONNÉES PERSONNELLES DU DEMANDEUR (où le courrier peut être expédié)

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courriel (**fortement recommandé**) : @

*OUTRE-MER : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie.

Date : / /

Signature du demandeur :

Cachet de la mairie

Rubrique réservée à la mairie (ne rien inscrire)

Inscription volontaire

Inscription par décision judiciaire

Inscription d'office

Date de réception de la demande en mairie : / /

Date de prise en compte de la demande : / /

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DES CITOYENS FRANÇAIS

Recommandations générales

- 1 – Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives (voir la rubrique « documents à fournir » ci-dessous) doivent impérativement être parvenus en mairie **avant le 31 décembre de cette année. Il est donc fortement conseillé d'envoyer votre demande à votre mairie avant le 15 décembre.**
- 2 – Veillez à remplir le formulaire en **lettres majuscules** de façon **lisible**.
- 3 – Notez impérativement **vos coordonnées** à la fin du formulaire afin que la mairie puisse vous contacter au cas où votre demande serait incomplète. La communication d'une adresse de courrier électronique est fortement recommandée afin qu'un accusé de réception sous format informatique puisse vous être adressé.
- 4 – En l'absence d'accusé de réception de la part de votre mairie, par courrier ou par courriel, assurez-vous **avant la fin de l'année en cours** que votre demande a bien été reçue par les services compétents.

Documents à fournir

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement faire parvenir au service des élections de votre mairie les **trois types** de documents suivants :

1 – Le formulaire d'inscription dûment renseigné

Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.

2 – Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité

Vous adresserez à votre commune une photocopie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité :

- carte nationale d'identité (photocopie recto verso) ;
- **ou** passeport (photocopie de la double page où figure votre photo) ;
- **ou** permis de conduire (valable uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité).

3 – Un justificatif de domicile

Seront acceptées :

- les pièces prouvant que vous êtes domicilié dans la commune où vous souhaitez être inscrit(e) (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). **Veillez à ce que les factures soient établies à votre nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de 3 mois ;**
- **ou** les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à ces conditions.

Cas particuliers :

- *Les personnes domiciliées chez un parent ou un tiers sont invitées à prendre contact avec leur mairie pour connaître les justificatifs à fournir.*

- *Pour les personnes résidant à l'étranger, seront acceptées :*

- *les pièces prouvant que vous êtes inscrit(e) au rôle des contributions directes de la commune sur la liste électorale de laquelle vous souhaitez être inscrit(e) ;*

ou

- *un certificat d'inscription au registre des Français établis hors de France et les pièces prouvant que la commune sur la liste de laquelle vous souhaitez être inscrit(e) est soit : votre commune de naissance ; la commune de votre dernier domicile en France ; la commune de votre dernière résidence en France, à condition que cette résidence ait été de six mois au moins ; la commune sur la liste électorale de laquelle est né, est inscrit ou a été inscrit un de vos ascendants ; la commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit un de vos parents au quatrième degré.*

NB : la mention « inscrit(e) au registre des Français établis hors de France » suivie du cachet de l'ambassade ou du poste consulaire compétent et de la date apposée à la ligne du « cachet de la mairie » vaut certificat d'inscription.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, n'hésitez pas à contacter :

- le service des élections de votre mairie, pour une inscription en France ;
- l'ambassade ou le poste consulaire dont vous dépendez, si vous résidez à l'étranger.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Inscription sur les listes électorales
Récépissé de dépôt d'une demande
(code électoral, article R5)

Je soussigné(e) :
(Nom et fonction de l'agent)

accuse réception de la demande d'inscription sur les listes électorales de la commune de

de M. ou M^{me} :

reçue en mairie le (date) :

Cette demande sera examinée par la commission administrative de révision des listes électorales.

Cachet de la mairie

Date et signature

SONT RAPPELÉS CI-DESSOUS
LES CAS DANS LESQUELS LA MAIRIE **NE DOIT PAS** ÉTABLIR D'AVIS DE RADIATION
MODÈLE B

- 1 ÉLECTEURS DÉCÉDÉS DANS LA COMMUNE : dans ce cas, la mairie doit établir un avis de décès modèle 7bis ; l'envoi obligatoire de cet avis à la direction régionale de l'Insee rend inutile l'établissement d'un avis.
- 2 CHANGEMENT DE BUREAU DE VOTE À L'INTÉRIEUR D'UNE MÊME COMMUNE : dans les communes divisées en plusieurs bureaux de vote, les changements d'inscription d'un bureau de vote à un autre n'ont pas à faire l'objet d'avis d'inscription et de radiation adressés à l'Insee (**sauf pour les cas de changement d'inscription d'un arrondissement à un autre à Paris, Lyon ou Marseille**).
- 3 CHANGEMENT DE NOM DES ÉLECTEURS : *exemple* : lorsqu'une électrice se marie, il suffit de porter à la suite du nom de jeune fille, le nom d'épouse sur la liste électorale. Il ne faut établir ni un avis de radiation au nom de jeune fille, ni un avis d'inscription au nom d'épouse.
- 4 SUPPRESSION DES DOUBLES INSCRIPTIONS DANS LA MÊME COMMUNE et en particulier des inscriptions multiples dans les bureaux de vote d'une même commune.
- 5 RADIATIONS EFFECTUÉES À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE MISE À JOUR (modèle C pour la liste principale et modèle RFE-RFM pour les listes complémentaires) : vous ne devez retourner à l'Insee que le(s) seul(s) volet(s) correspondant aux radiations non effectuées.

MODELE C

ETAT CIVIL DES PERSONNES A RADIER DE LA LISTE ELECTORALE DE

()

INSEE - DR Tél. : 08 25 00 50 71 Fax :

Nantes, le

Page /

**Ce feuillet doit être renvoyé à l'adresse ci-dessus dans un délai de 21 jours
en cas de refus d'opérer au moins une des radiations de ce feuillet**

NOM PRENOMS Sexe/date de naissance Lieu de naissance	Motif de la radiation	Radiation non effectuée	
		cocher si absent(e) de la liste électorale	préciser s'il s'agit d'un autre motif
	inscrite dans une autre commune modèle A déposé en mairie le : 23/12/2004 n° d'avis : 00302 N° de l'avis de radiation :		
	incapacité en application des articles L6 L7 du code électoral n° d'avis : 00303 N° de l'avis de radiation :		
	inscrit dans une autre commune modèle A déposé en mairie le : 31/12/2004 n° d'avis : 00304 N° de l'avis de radiation :		

***AVERTISSEMENT**

L'attention du maire est appelée sur le fait que l'INSEE n'est pas toujours informé des cas de recouvrement de la nationalité française.
Il convient en conséquence de vérifier systématiquement la nationalité de toute personne désignée sur un avis de radiation de la présente liste établi pour motif de perte de nationalité française.

BORDEREAU D'ENVOI À L'INSEE
des documents de liaison destinés à la tenue du fichier des électeurs
(Modèle 7E1)

L'envoi de ce bordereau à la direction régionale de l'Insee dont relève la commune est **obligatoire**, y compris pour les communes utilisant un support informatique pour la transmission des données électorales.

COMMUNE EXPÉDITRICE

Code officiel géographique de la commune :

Département

Commune

Nom de la commune en clair :

Si au cours de la période de révision, la commune n'a transmis aucun avis électoral, elle adresse à la direction régionale ce bordereau après y avoir porté la mention « Néant ».

Désignation	Nombre d'avis transmis	
	A la direction régionale de l'Insee (avis papier)	Au centre national informatique de Nantes (support informatique (1))
Liste principale		
Avis d'inscription modèle A		
Avis de radiation modèle B2		
Liste complémentaire municipale		
Avis d'inscription modèle ACM		
Avis de radiation modèle B2M		
Avis de radiation modèle B3M		
Liste complémentaire européenne		
Avis de d'inscription modèle ACE		
Avis de radiation modèle B2E		
Avis de radiation modèle B3E		

Cachet et signature du Maire

Fait le : / /

Si vous souhaitez commander des imprimés vierges (2), vous pouvez utiliser le cadre ci-dessous prévu à cet effet :

Désignation	Nombre	Désignation	Nombre
Avis d'inscription modèle A		Avis d'inscription modèle ACE	
Avis de radiation modèle B2		Avis de radiation modèle B2E	
Avis d'inscription modèle ACM		Avis de radiation modèle B3E	
Avis de radiation modèle B2M		Bordereau modèle 7E1	
Avis de radiation modèle B3M		Récépissé de dépôt	

(1) Le service des élections de la commune adresse le bordereau à la direction régionale après avoir complété cette colonne en indiquant le nombre d'avis qu'il a transmis à l'Insee sur support informatique. Si la commune a recours à un service informatique qui assure pour elle la gestion électorale et les envois à l'Insee, le service des élections de la commune indique dans cette colonne le nombre d'avis qu'il a transmis à ce service.

(2) Ces imprimés sont également téléchargeables sur le site internet <http://siecles.insee.fr>

LISTE PR/LEG/REF
ETAT-CIVIL DES PERSONNES INSCRITES SUR UNE LISTE ELECTORALE CONSULAIRE SOUHAITANT
EXERCER LEUR DROIT DE VOTE A L'ETRANGER POUR L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, LES
LEGISLATIVES ET LES REFERENDUMS
(02810) VILLERS-COTTERET

INSEE NORD PAS DE CALAIS
130 AV PRESIDENT J-F KENNEDY
BP 769
Tél : 08 25 00 50 71
Fax : 99 99 99 99 99
MME DURAND

Nantes, le 20/02/2012

Page 001/001

Cette liste ne doit plus être renvoyée à l'adresse ci-dessus sauf si vous n'avez pas apposé de mention sur une ou plusieurs personnes désignées dans la liste.

NOM PRENOM Sexe / date de naissance Lieu	Liste électorale consulaire	Cocher la case si la mention « vote à l'étranger pour l'élection du Président de la République » a été portée sur la liste électorale	Si la mention prévue n'a pas été portée, indiquer ci-dessous le motif
OURAND MICHELE F / née le 00/00/0000 (44109) NANTES	TORONTO		



Ministère de l'Intérieur,
de l'Outre-mer, des
Collectivités Territoriales
et de l'Immigration

Ministère des Affaires
Étrangères et Européennes

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RADIATION DE LA LISTE ELECTORALE CONSULAIRE



N° 14040*02

D'après les informations fournies par le ministère des affaires étrangères et européennes, vous êtes toujours inscrit(e) sur la liste électorale consulaire - liste électorale tenue par les ambassades et postes consulaires à l'étranger – et considéré(e) comme votant à l'étranger pour l'élection du Président de la République et les referendums, même si vous êtes inscrit(e) également sur la liste électorale de votre commune pour les scrutins locaux (municipales, cantonales, etc.).

Je vous rappelle que votre radiation de la liste électorale consulaire ne se fait pas automatiquement dès votre départ de l'étranger et qu'il vous appartient de la demander à l'ambassade ou au poste consulaire.

Si vous souhaitez recouvrer votre droit de voter en France pour l'élection du Président de la République et les referendums dès l'année prochaine, vous devez renvoyer le présent formulaire dûment rempli à l'adresse suivante :

Ministère des affaires étrangères et européennes
Valise diplomatique
Ambassade / Consulat de France à (nom de la ville)
13, rue Louveau
92438 CHATILLON CEDEX

Partie à remplir par l'électeur et à renvoyer à l'adresse ci-dessus :

Je soussigné(e),

Nom :

Prénoms :

Né(e) le **à**

Adresse :

souhaite être radié(e) de la liste électorale consulaire de (nom de l'ambassade ou du consulat) :

Afin de recouvrer mon droit de suffrage en France pour l'élection du Président de la République et le référendum.

Fait à :, le

Signature obligatoire



Dossier suivi par :
Tél : 0825 005 071
Mél :

Nantes, le

Référence Insee : numéro d'événement
Référence du contact :

Objet : vérification de l'avis électoral émis par la commune.

Références : circulaire NOR INT/A/06/00094C du 19 octobre 2006 relative au contrôle des inscriptions sur les listes électorales

Vous avez adressé à l'Insee un avis d'inscription ou de radiation, avec les informations rappelées ci-dessous. L'électeur n'a pu être ni retrouvé, ni identifié au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques.

Merci de vérifier que ces informations sont conformes à celles figurant sur votre liste électorale. S'il en est ainsi, et s'il s'agit d'un avis d'inscription, veuillez vérifier l'état civil de l'électeur en le convoquant muni de ses pièces d'identité. Il est rappelé que le nom qui doit figurer dans les documents adressés à l'Insee est le nom de famille.

Type de liste : liste principale	Type d'avis :
Date :	Numéro d'enregistrement :
Nom de famille :	Nom marital :
Prénoms :	Sexe :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Nationalité :	

Dans tous les cas, veuillez reporter l'état civil correct dans le cadre ci-dessous.

Type de liste :	Type d'avis :
Date :	N° d'enregistrement :
Nom de famille :	Nom marital :
Prénoms :	Sexe :
Date de naissance :	
Localité de naissance (indiquer l'arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille) :	
Département ou pays de naissance (1) :	
Nationalité :	

(1) département métropolitain : code ou nom en clair, pour l'outre-mer ou l'étranger : nom en clair

Veuillez retourner cet imprimé à l'adresse de la DR site :

Cachet de la Mairie et
Signature de l'officier d'état civil



**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES
À L'USAGE DES CITOYENS NON-FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE
ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN
(code électoral, articles L. 10 et L. 11, L. 15 à L. 17, L.18 à L. 40)**

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)

1. ÉTAT CIVIL

NOM :

Indiquer le nom de jeune fille pour les femmes mariées

NOM MARITAL (facultatif) :

PRÉNOM(S) :

SEXE : M F

NATIONALITÉ :

NÉ(E) LE : / / À (commune) :

Pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer aussi l'arrondissement

DÉPARTEMENT : ou SUBDIVISION ADMINISTRATIVE :

(Outre-Mer*, département, province, ...)

PAYS :

Demande son inscription sur la liste électorale complémentaire de la commune de :

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

2. SITUATION DU DEMANDEUR

• **Cocher la case correspondant à votre situation :**

- **Situation 1 :** première inscription dans une commune française
- **Situation 2 :** demande d'inscription en cas de **déménagement à l'intérieur d'une même commune française ou d'un même arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**
- **Situation 3 :** demande d'inscription en cas de **changement de commune d'inscription ou en cas de changement d'arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**

Dans ce cas, indiquer impérativement le précédent lieu d'inscription pour les élections des représentants français au Parlement européen :

COMMUNE :

Pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer aussi l'arrondissement

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

• **Indiquer le lieu de la dernière inscription sur une liste électorale d'un autre pays de l'Union Européenne**

- Pays :
- Subdivision administrative :
- Commune ou localité :

3. COORDONNÉES PERSONNELLES DU DEMANDEUR (où le courrier peut être expédié)

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel (**fortement recommandé**) : @

*OUTRE-MER : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie.

L'électeur soussigné déclare qu'il n'a demandé son inscription pour les élections européennes dans aucune autre commune de France, qu'il n'exerce son droit de vote qu'en France et qu'il n'est pas privé du droit de vote dans l'État dont il a la nationalité.

Date : / /

Signature du demandeur :

Cachet de la mairie

Rubrique réservée à la mairie (ne rien inscrire)

Inscription volontaire

Inscription par décision judiciaire

Date de réception de la demande en mairie : / /

Date de prise en compte de la demande : / /

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DES CITOYENS NON-FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Recommandations générales

- 1 – Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1^{er} mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives (voir rubrique « documents à fournir » ci-dessous) doivent impérativement être parvenus en mairie **avant le 31 décembre de cette année. Il est donc fortement conseillé d'envoyer votre demande à votre mairie avant le 15 décembre.**
- 2 – Veillez à remplir le formulaire en **lettres majuscules** de façon **lisible**.
- 3 – Notez impérativement **vos coordonnées** à la fin du formulaire afin que la mairie puisse vous contacter au cas où votre demande serait incomplète. La communication d'une adresse de courrier électronique est fortement recommandée afin qu'un accusé de réception sous format informatique puisse vous être adressé.
- 4 – En l'absence d'accusé de réception de la part de votre mairie, par courrier ou courriel, **assurez-vous avant la fin de l'année en cours** que votre demande a bien été reçue par les services compétents.

Documents à fournir

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement faire parvenir au service des élections de votre mairie les **trois** types de documents suivants :

1 – Le formulaire d'inscription dûment renseigné

Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.

2 – Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité

Vous adresserez à votre commune une photocopie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité :

- carte nationale d'identité (photocopie recto verso) ;
- **ou** passeport (photocopie de la double page où figure votre photo),
- **ou** une carte de séjour (photocopie recto-verso).

3 – Un justificatif de domicile

Seront acceptées :

- les pièces prouvant que vous êtes domicilié dans la commune où vous souhaitez être inscrit(e) (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). **Veillez à ce que les factures soient établies à votre nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de 3 mois ;**
- **ou** les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à ces conditions.

**Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière,
n'hésitez pas à contacter le service des élections de votre mairie.**



**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES
À L'USAGE DES CITOYENS NON-FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE**

ÉLECTIONS MUNICIPALES

(code électoral, articles L. 10 et L. 11, L. 15 à L. 17, L.18 à L. 40)

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)

1. ÉTAT CIVIL

NOM :

Indiquer le nom de jeune fille pour les femmes mariées

NOM MARITAL (facultatif):

PRÉNOM(S) :

SEXE : M F

NATIONALITÉ :

NÉ(E) LE :

/ /

À (commune) :

Pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer aussi l'arrondissement

DÉPARTEMENT :

ou SUBDIVISION ADMINISTRATIVE :

(Outre-Mer*, département, province, ...)

PAYS :

Demande son inscription sur la liste électorale complémentaire de la commune de :

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

2. SITUATION DU DEMANDEUR

• **Cocher la case correspondant à votre situation :**

- **Situation 1 :** première inscription dans une commune française
- **Situation 2 :** demande d'inscription en cas de **déménagement à l'intérieur d'une même commune française ou d'un même arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**
- **Situation 3 :** demande d'inscription en cas de **changement de commune d'inscription ou en cas de changement d'arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille**

Dans ce cas, indiquer impérativement le précédent lieu d'inscription pour les élections municipales :

COMMUNE :

Pour Paris, Lyon et Marseille, indiquer aussi l'arrondissement

DÉPARTEMENT :

ou OUTRE-MER* :

3. COORDONNÉES PERSONNELLES DU DEMANDEUR (où le courrier peut être expédié)

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courriel (**fortement recommandé**) :

@

*OUTRE-MER : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie.

L'électeur soussigné déclare qu'il n'a demandé son inscription pour les élections municipales dans aucune autre commune de France et qu'il n'est pas déchu du droit de vote dans l'État dont il est ressortissant.

Date :

/ /

Signature du demandeur :

Cachet de la mairie

Rubrique réservée à la mairie (ne rien inscrire)

Inscription volontaire

Inscription par décision judiciaire

Date de réception de la demande en mairie :

/ /

Date de prise en compte de la demande :

/ /

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DES CITOYENS NON-FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Recommandations générales

- 1 – Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1^{er} mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives (voir rubrique « documents à fournir » ci-dessous) doivent impérativement être parvenus en mairie **avant le 31 décembre de cette année. Il est donc fortement conseillé d'envoyer votre demande à votre mairie avant le 15 décembre.**
- 2 – Veillez à remplir le formulaire en **lettres majuscules** de façon **lisible**.
- 3 – Notez impérativement **vos coordonnées** à la fin du formulaire afin que la mairie puisse vous contacter au cas où votre demande serait incomplète. La communication d'une adresse de courrier électronique est fortement recommandée afin qu'un accusé de réception sous format informatique puisse vous être adressé.
- 4 – En l'absence d'accusé de réception de la part de votre mairie, par courrier ou courriel, **assurez-vous avant la fin de l'année en cours** que votre demande a bien été reçue par les services compétents.

Documents à fournir

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement faire parvenir au service des élections de votre mairie les **trois** types de documents suivants :

1 – Le formulaire d'inscription dûment renseigné

Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.

2 – Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité

Vous adresserez à votre commune une photocopie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité :

- carte nationale d'identité (photocopie recto verso) ;
- **ou** passeport (photocopie de la double page où figure votre photo),
- **ou** une carte de séjour (photocopie recto-verso).

3 – Un justificatif de domicile

Seront acceptées :

- les pièces prouvant que vous êtes domicilié dans la commune où vous souhaitez être inscrit(e) (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). **Veillez à ce que les factures soient établies à votre nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de 3 mois ;**
- **ou** les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à ces conditions.

**Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière,
n'hésitez pas à contacter le service des élections de votre mairie.**